



1. Introduction

Lors de la dernière semblée générale du 8 juin 2018, la tâche suivante a été attribuée au groupe de travail « Avenir European Suisse » :

« Clarifier la démarche et documentation afin de rechercher des partenaires ».

- Le **groupe de travail** a continué à se former et concrétiser ses propositions.
- Une **stratégie** qui implique d'avantage des partenaires et qui met en place une collaboration proactive est envisagée et documentée dans le présent rapport de travail.
- Les **contacts** préalables pris avec les partenaires potentiels ont confirmé cette approche et leur ouverture à participer à la réflexion de définition de l'avenir d'Europan.
- Concrètement, une **table ronde** est planifiée en juin 2018 pour **définir conjointement** les prochaines étapes et attentes d'Europan de la part des partenaires.

2. Résumé des travaux du Groupe de travail Avenir European Suisse en 2017-2018

Le présent rapport est complémentaire au.

Le mandat donné au groupe de travail Avenir European Suisse (ci-après le GT) a été de :

- Compléter le rapport du groupe de travail (2017)¹ par les réflexions exprimées lors de l'AG du 8 juin 2017 ;
- Faire une présentation d'EUROPAN qui permette d'argumenter pour la recherche de partenaires ;
- Le groupe de travail Avenir European Suisse s'est réuni à sept reprises depuis la dernière assemblée générale du 8 juin 2018.

Ses réunions se sont toutes déroulées à la section de l'urbanisme de la Ville de Neuchâtel, qui a accueilli gracieusement le GT dans ses locaux, aux dates suivantes : 13 octobre et 17 novembre 2017, 11 janvier, 9 février, 7 mars, 20 mars (commission élargie avec la participation de Rodolphe Luscher et Michel Ruffieux) et 17 avril 2018. Ces séances ont duré trois heures et ont permis d'avancer dans la réflexion et les contacts avec nos partenaires. Isabel Girault, qui a assuré jusqu'à fin 2017 le secrétariat, n'a pas pu poursuivre cette tâche en raison d'une surcharge de travail professionnel. Celui-ci a été repris dès 2018 par Olivier Neuhaus. L'animation/présidence des réunions, a dû être abandonnée par Isabel pour les mêmes raisons, et a été reprise par Jürg Capol. A noter que malgré la charge professionnelle de chacun, il y a toujours eu au minimum quatre participants à ces réunions, dont les provenances les plus lointaines sont Genève, Monthey, Constance et même Mendrisio, couvrant ainsi les trois principales régions linguistiques du pays. La rencontre du GT à Neuchâtel avait donc aussi un sens géographique.

Par ailleurs, deux réunions ont permis à une délégation du GT de rencontrer l'Office fédéral du logement (OFL, Ernst Hauri) le 24 janvier 2018 et l'Office du développement territorial (ARE, Martin Vinzens, chef section urbanisation et paysage, Josianne Maury, responsable quartiers modèles et Regina Gilgen, projet territoire suisse) le 9 mars 2018.

¹ Rapport Avenir d'Europan Suisse, Projet pour un renouvellement de la structure, du fonctionnement et des partenariats, groupe de travail 2016/17, rédaction Isabel Girault, juin 2017

En résumé de ces entretiens, l'OFL adhère à la mission Europan. Mais l'OFL ne peut plus participer au financement sans projet. Il doit y avoir une proposition concrète, et un engagement limité à un an. La porte est entre-ouverte, et il manifeste de l'intérêt à la réflexion « workshop ». Il pourrait faire partie d'un comité élargi.

L'ARE, de son côté est ouvert à la réflexion. La problématique des zones villas, du passage de la ville au paysage, de l'environnement, de l'espace alpin pourraient avoir comme cadre une session Europan. L'ARE est ouvert à une collaboration avec Europan pour déterminer des thèmes, trouver des sites, voire participer au financement des projets en partenariat avec les communes et cantons, et aussi pour participer à un brain storming.

3. Proposition du groupe de travail Avenir Europan Suisse

3.1 Contexte

EUROPAN organise un échange culturel et scientifique dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme.

L'objectif de cet échange consiste à faire mieux apparaître ce que les pays européens ont en commun et à mettre plus efficacement à la disposition de tous l'expérience de chacun de ces pays ; ce faisant, EUROPAN entend préserver les spécificités nationales, régionales et locales.

- En ratifiant la charte EUROPAN en mai 1988 à Madrid, Europan Suisse s'est engagé aux côtés de 8 autres pays (Autriche, Belgique, Allemagne, Espagne, France, Grèce, Italie et Pays-Bas) à promouvoir l'échange tant culturel que professionnel dans le domaine de l'architecture au niveau européen.
- Europan Suisse a été constituée par l'assemblée du 8 mars 1990 à Lausanne au titre « d'association pour la promotion de l'habitat exemplaire », association régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse et par les dispositions, procédures et organes fixés dans les statuts.
- Europan Suisse a pour but l'organisation de concours d'idées (source : statuts de 1990, art. 2). Les représentants sur place sont cependant incités à intégrer les équipes lauréates, par exemple sous la forme d'un workshop à réaliser en commun visant à approfondir les solutions proposées pour le site concerné.
- Grâce à Europan, de nombreux sites en Suisse ont pu bénéficier d'impulsions nouvelles dans le développement urbain. Les échanges avec Europan Europe ont également été favorisés et la représentation suisse a pu s'investir dans le débat international au moyen de contributions intéressantes.

L'actuel président d'Europan Suisse, Rodolphe Luscher, en est un membre fondateur méritant. Les concours Europan en Suisse doivent leur existence même à l'engagement inlassable dont il a fait preuve durant toutes ces années.

3.2 Les évolutions au fil du temps

L'univers des concours a évolué en Suisse depuis la fondation d'Europan et leur existence s'est aujourd'hui imposée dans bien des communes. Il est devenu plus simple d'accéder à ce genre de procédure de prospection, et pourtant les jeunes concurrents n'ont souvent pas la possibilité de s'affirmer ensuite sur le marché. Le nombre de concours ouverts est aujourd'hui plutôt en régression.

La teneur même des concours a également changé. Quand Europan a vu le jour, il était alors impératif de trouver des idées innovantes applicables aux projets de construction de logements et l'on accueillait à bras ouverts le souffle nouveau de la jeune génération.

3.3 De nouveaux enjeux

En termes d'aménagement aussi, les enjeux se sont transformés au fil du temps. Les différents thèmes n'exigent pas seulement une approche architecturale, ils supposent bien davantage des collaborations interdisciplinaires entre des équipes émanant si possible de disciplines différentes.

Europan s'est adapté à cette évolution au travers des thèmes abordés et constitue aujourd'hui un creuset propice aux innovations.

Depuis l'assemblée générale de 2016, un groupe de travail ad hoc s'emploie à adapter les concours Europan existants aux besoins actuels. Les réactions communiquées au groupe de travail par les jeunes architectes indiquent clairement que la possibilité d'élaborer une idée singulièrement innovante est ce qui les motive en premier lieu à vouloir participer au concours. La libre pensée est au premier plan. Europan offre en outre une plate-forme où peuvent s'échanger de telles idées à l'échelle internationale.

Voilà ce que met en évidence le dernier concours en date, Europan 14 :

En s'emparant du thème « Villes productives », Europan s'engage sur une voie très actuelle qui sera poursuivie pour la 15^e édition à venir, également placée sous le thème « Villes productives 2 ».

3.3 Ce qui peut être envisagé pour l'avenir

- **Ouverture organisationnelle**
Une ouverture organisationnelle s'entend dans le sens d'une intégration plus étroite des organisations et partenaires de projet. Ils seront au contact direct des représentants de la Confédération, des cantons et des communes, des promoteurs, des propriétaires des sites, etc. qui connaissent les thématiques et les sites nécessitant des solutions.
- **Focalisation sur le concours d'idées**
Europan est d'ores et déjà un creuset dans lequel se forge l'innovation. Le concours d'idées y aura une place encore plus centrale à l'avenir. La question du caractère réalisable y sera secondaire. Les idées émanant des concours Europan doivent alimenter la discussion sur les questions d'aménagement, nourrir workshops et débats. Les contributions au concours conservent leur influence au niveau stratégique, et peuvent se traduire par des approches et impulsions déterminantes pour le développement urbain du fait de leur totale indépendance sur le plan politique.
- **Financement des procédures**
Comparé à un concours d'idées ordinaire, les prix attribués peuvent paraître plus modestes. Les ressources requises doivent être essentiellement d'ordre stratégique, et les communes, par conséquent, s'engageront plus facilement. Plusieurs communes, même à l'échelle de plusieurs régions, peuvent cependant se saisir de certains thèmes conjointement.
- **Réseau**
Un financement de l'organisation devrait être assuré à plus long terme par le biais d'un réseau efficace de différents partenaires.
Outre la circulation de l'information entre professionnels de la conception, le réseau doit également permettre la communication entre les administrations et les investisseurs.

3.4 Les avantages d'Europan pour les partenaires

Europan restera une plate-forme d'échange d'idées favorable à la discussion, à la réflexion et à l'innovation et continuera, par la formulation de visions nouvelles, à encourager le débat entre les différents acteurs intervenant au niveau de l'aménagement, de la politique et des investissements. La complexité du développement y gagnera en ressources et réflexions innovantes.

- Etude des problématiques au niveau européen et approches innovantes par de jeunes équipes pluridisciplinaires et internationales
- L'expérience a déjà montré que l'indépendance peut aider à débloquent des situations d'impasse.
- Une étude des problématiques de développement à la lumière des concours d'idées Europain offre une alternative moins coûteuse aux concours officiels, le cercle des concurrents s'étendant de surcroît à l'échelle européenne.
- En plus d'avoir accès aux solutions proposées par les équipes, nos partenaires bénéficient également de l'envergure européenne des plates-formes d'échanges entre les différentes villes participantes et, par là même, d'un effet de réseau inestimable.

4. Comment attirer les jeunes architectes et les sponsors ?

Au-delà de la viabilité économique, Europain Suisse doit susciter l'intérêt de :

1. Jeunes architectes & urbanistes intéressés à participer aux futures éditions du concours (actuellement la participation est très faible, ce qui n'encourage pas les sponsors à soutenir l'avenir d'Europain).
2. Partenaires/sponsors intéressés à soutenir l'avenir d'Europain (actuellement, la visibilité des partenaires se réduit pratiquement à l'AG annuelle).

Pour garantir l'intérêt des participants, plusieurs mesures sont envisageables :

- a. Organiser un débat immédiatement après les résultats, pour que les équipes primées puissent expliquer plus en détail leurs projets et débattre la faisabilité/avenir du périmètre d'étude avec l'ensemble des acteurs impliqués.
- b. Intégrer les lauréats dans les démarches participatives entreprises par les sites.
- c. Proposer aux lauréats de figurer comme membres du jury des prochaines éditions.
- d. Inclure les équipes primées dans un « pool de lauréats » au service des institutions publiques ou privées plus importantes de Suisse (SIA, FAS, FSU, ARE, etc). Ces dernières feraient office de « club de parrains » à l'image de l'Album des Jeunes Architectes & paysagistes (AJAP) en France.
- e. Diffuser le travail des lauréats/primés en présentant leurs activités/projets/réalisations autres à Europain, à travers des entretiens et/ou publications web et/ou articles de presse.

Pour attirer et rendre visible le soutien des partenaires/sponsors :

- a. Organiser un grand événement « Europain Suisse » tous les deux ans (après l'annonce des résultats) en invitant tous les partenaires/sponsors ainsi que les futures villes/communes/cantons potentiellement candidats/es aux prochaines éditions d'Europain. Lors de l'événement, les partenaires sont invités à présenter des thématiques de leurs choix. Aussi, les futures villes peuvent exposer leurs problématiques pour envisager une future participation au concours. Il s'agirait d'un événement bisannuel pour porter Europain à la tête du débat urbain dans les thématiques d'aménagement du territoire, logements, etc.

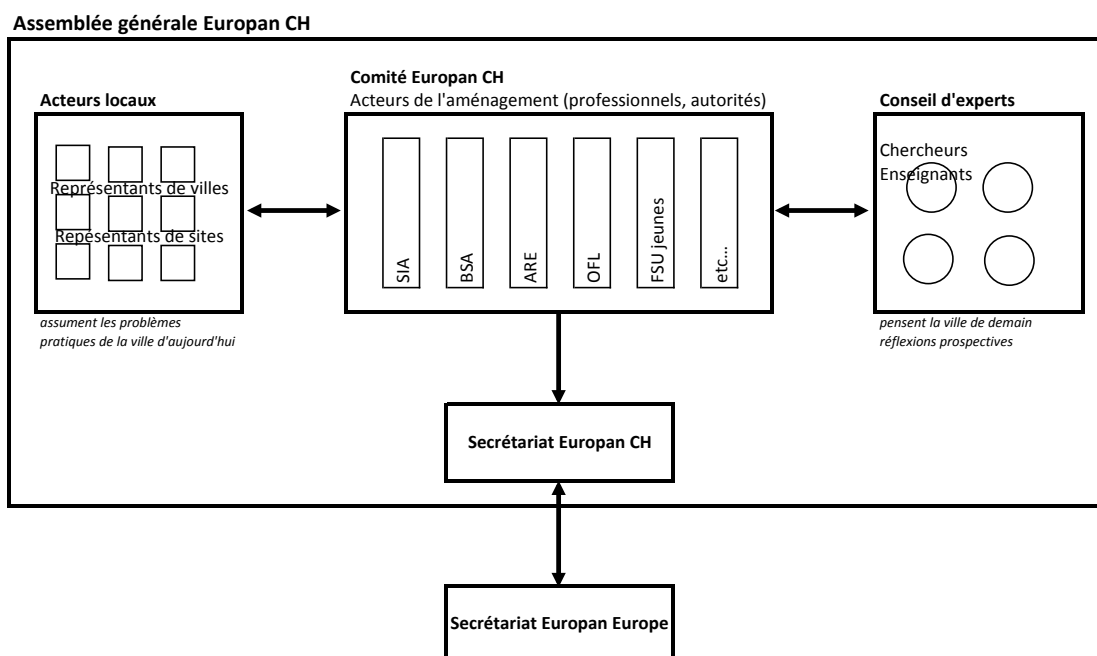
- b. Lancer un appel à candidature pour la rédaction d'articles en lien aux thématiques bisannuelles traitées par Europan. Ces articles pourraient ensuite être regroupés dans une publication (revue) présentée lors de l'événement bisannuel d'Europan.
- c. Publier régulièrement sur le site d'Europan, des articles/informations/news de nos partenaires/sponsors.

5. Participation des membres du comité à Europan Europe

Il est important de développer les liens directs entre les membres du comité d'Europan suisse et Europan Europe. De même, les liens entre nos partenaires et Europan Europe doivent être créés, de manière à ce qu'ils puissent aussi comprendre et influencer le choix des thématiques d'Europan Europe. Cela correspond d'ailleurs aux demandes exprimées par nos partenaires lors de nos rencontres.

Mesures à prendre :

- a. Désigner un membre du comité et un suppléant pour participer aux échanges et assurer le lien avec Europan Europe ;
- b. Charge à lui de diffuser l'information des comités, réflexions et réunions organisées à l'échelle d'Europan Europe au comité, voire aux partenaires ;
- c. Inviter largement les membres d'Europan Suisse et les partenaires aux événements d'échelle européenne ;
- d. Assurer/relayer l'information de ces événements dans les supports de diffusion professionnels (newsletter de l'ASPAN, Tracés, Collages, etc.).



6. Soutien aux acteurs propriétaires, communes/cantons/confédération après les sessions Europan

Le mandat doit être accompagné dans la phase « poursuite des travaux » afin de ne pas perdre l'investissement réalisé, il en va de la crédibilité de la démarche consentie par les propriétaires de terrains et/ou les autorités communales, cantonales ou fédérales.

Le résultat du concours est à exploiter sous l'angle de la capacité politique et privée à développer les potentiels identifiés au travers de l'affinement des « cibles de planification » et leurs aménagements/activités/affectations.

La poursuite des études peut se concrétiser par des concours au sens de la SIA, le lauréat European devrait être intégré dans l'équipe qui a, en finalité, le mandat d'étude pour la suite des travaux.

Une telle mise en œuvre permet le respect des procédures de marchés publics et favorise l'encadrement d'une « jeune équipe » au travers d'une collaboration avec des bureaux de plus grande expérience.

L'accompagnement aux communes passe également par un soutien de conférences et débats liés au site afin d'intéresser les populations directement concernées.

7. Constitution et nomination de la Commission avenir European Suisse

La mission de la Commission est de fédérer les différents partenaires, organiser la suite des travaux et réfléchir à la gouvernance future.

Elle doit être nommée pour un an. Elle remplace le groupe de travail qui a siégé jusqu'ici de manière informelle, en lui donnant une existence statutaire, un rôle clair et des moyens humains et financiers.

Du point de vue des ressources financières, un budget de fonctionnement de Fr. 3'000.- pour un an est nécessaire afin de pouvoir payer les frais inhérents à la table ronde du mois de juin, les frais de fonctionnement de la Commission (location éventuelle de salles, frais de boissons, de petites fournitures...), à l'exclusion d'éventuels mandats, qui devraient être financés le cas échéant par le poste ad hoc du budget d'European Suisse.

Sa composition reprend celle du GT 2017-2018, et est renforcée par de nouvelles personnes :

- Isabel Girault, architecte urbaniste, Genève
- Yony Santos, architecte, lauréat European 13 et mentionné European 14, Genève
- Olivier Neuhaus, architecte-urbaniste, Neuchâtel
- David Vigolo, architecte urbaniste, Monthey
- Jürg Capol, architecte urbaniste, Rolle
- François Z'graggen, architecte, Rolle
- Margarete von Lupin, Journaliste, Haute Ecole des Arts, (ZHdK), Zürich
- Frédéric Frank, architecte et chercheur, enseignant à la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture de Fribourg (HEIA-FR), Fribourg
- un(e) représentant(e) de la SIA
- un(e) représentant(e) de la FAS

8. Conclusion

En conclusion, nous pouvons relever que les travaux initiés dès 2016 par le GT ont été renforcés et développés durant cet exercice 2017-2018.

Grâce à une dizaine de séances de travail et à l'activation des réseaux de tous les membres du GT, nous avons acquis par ce travail collectif la conviction qu'il y avait un avenir pour European Suisse, et par là au concours d'idées multidisciplinaire pour les jeunes jusqu'à 40 ans.

Pour cela, il est notamment nécessaire de :

- mettre sur pied la table ronde de juin 2018 avec nos partenaires (OFL, ARE, etc.) ;
- continuer à réseauter, de manière à élargir le cercle de partenaires ;
- poursuivre les réflexions et actions sur le recrutement de nouveaux membres, individuels et collectifs ;
- poursuivre les réflexions sur l'organisation et la gouvernance ;
- constituer la « Commission Avenir European Suisse» (la Commission) conformément à l'art. 7.1 de nos statuts ;
- confier un mandat d'un an à la Commission ;
- confier un budget de fonctionnement à la Commission.

C'est dans cet esprit que nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, Chers collègues, de prendre les décisions nécessaires lors de l'AG du 1^{er} mai 2018, de prendre acte du présent rapport et vous remercions de la confiance accordée.

European en 10 points

Base de discussion du groupe de travail EUROPAN Suisse

1. *European s'adresse aux jeunes concepteurs actifs dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'architecture paysagère et autres branches liées à notre environnement naturel ou bâti.*
2. *European est un appel à idées répondant aux enjeux de notre époque en rapport avec l'aménagement de notre cadre de vie (... dans le cadre du processus de rénovation urbaine).*
3. *European est une fédération européenne d'entités nationales organisant des concours de projets sur un thème commun simultanément dans plusieurs pays. Priorité y est donnée à l'innovation et à la créativité des jeunes concepteurs. Une importance particulière est accordée à la collaboration interdisciplinaire.*
4. *Le règlement et les modalités d'attribution des prix sont identiques pour tous les concours d'idées. Ces concours sont ouverts, publics, anonymes et européens. Les concurrents peuvent s'inscrire librement dans le pays de leur choix.*
5. *Un ensemble de sites urbains, assortis d'une problématique d'aménagement concrète, est proposé aux concurrents dans différentes villes européennes.*
6. *Les projets présentés doivent satisfaire deux critères essentiels :*
 - *une réflexion stratégique globale tenant compte de la problématique du concours, des spécificités urbaines ou paysagères et des enjeux particuliers qu'elles soulèvent, le tout à l'échelle du site retenu ;*
 - *un avant-projet à développer dans la perspective d'une réalisation concrète.*
7. *Dans chaque pays, un jury national apprécie les différents projets. Au niveau européen, une commission consultative évalue ensuite les projets présélectionnés.*
8. *Chaque jury d'un concours national désigne des lauréats et des mentionnés auxquels des prix sont attribués.*
9. *Les organisateurs s'efforcent d'apporter leur soutien aux équipes primées dans l'objectif de les maintenir associées à la suite des opérations pour qu'elles se familiarisent avec les processus et modes opératoires intervenant au niveau des différentes instances publiques.*
10. *Les projets primés sont exposés et publiés.*



AVENIR EUROPEAN SUISSE

Base de discussion du groupe de travail AVENIR European Suisse pour la Table ronde du 27 juin 2018 à Berne

1. Introduction

European Suisse fonctionne depuis 30 ans selon un modèle qui tend aujourd'hui à s'essouffler. En 2016 a été engagée une réflexion pour initier un renouvellement de ce fonctionnement.

Un groupe de travail a été institué et renforcé lors de l'assemblée générale du 8 juin 2017, composé des personnalités suivantes :

Jürg Bart, architecte, Bienne, représentant FAS

Jürg Capol, architecte urbaniste, Rolle

Isabel Girault, architecte urbaniste, Genève

Olivier Neuhaus, architecte urbaniste, Neuchâtel

Marlène Leroux, architecte urbaniste, Genève

Margarethe von Lupin, journaliste, enseignante à la ZHdK, Zurich

Yoni Santos, architecte, Genève, lauréat European 13, mentionné European 14

Barbara Stettler, architecte, Bienne / Zurich, représentante SIA

David Vigolo, architecte urbaniste, Monthey

Francois Z'Graggen, architecte, Nyon

La tâche suivante a été attribuée au groupe de travail :

- Clarifier la démarche et documentation afin de rechercher des partenaires ;
- Le groupe de travail a continué à se former et concrétiser ses propositions ;
- Une stratégie qui implique davantage des partenaires et qui met en place une collaboration proactive est envisagée et documentée dans le présent rapport de travail ;
- Les contacts préalables pris avec les partenaires potentiels ont confirmé cette approche et leur ouverture à participer à la réflexion de définition de l'avenir d'European ;
- Concrètement, une table ronde est organisée le 27 juin 2018 pour définir conjointement les prochaines étapes et attentes d'European de la part des partenaires.

2. Proposition du groupe de travail Avenir European Suisse

2.1 Contexte

EUROPAN organise un échange culturel dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme.

L'objectif de cet échange consiste à faire mieux apparaître ce que les pays européens ont en commun et à mettre plus efficacement à la disposition de tous l'expérience de chacun de ces pays ; ce faisant, EUROPAN entend préserver les spécificités nationales, régionales et locales.

- En ratifiant la charte EUROPAN en mai 1988 à Madrid, European Suisse s'est engagé aux côtés de 8 autres pays (Autriche, Belgique, Allemagne, Espagne, France, Grèce, Italie et Pays-Bas) à promouvoir l'échange tant culturel que professionnel dans le domaine de l'architecture au niveau européen.
- European Suisse a été constituée par l'assemblée du 8 mars 1990 à Lausanne au titre « d'association pour la promotion de l'habitat exemplaire », association régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse et par les dispositions, procédures et organes fixés dans les statuts.

- European Suisse a pour but l'organisation de concours d'idées (source : statuts de 1990, art. 2). Les représentants sur place sont cependant incités à intégrer les équipes lauréates, par exemple sous la forme d'un workshop à réaliser en commun visant à approfondir les solutions proposées pour le site concerné.
- Grâce à European, de nombreux sites en Suisse ont pu bénéficier d'impulsions nouvelles dans le développement urbain. Les échanges avec European Europe ont également été favorisés et la représentation suisse a pu s'investir dans le débat international au moyen de contributions intéressantes.

L'actuel président d'European Suisse, Rodolphe Luscher, en est un membre fondateur méritant. Les concours European en Suisse doivent leur existence même à l'engagement inlassable dont il a fait preuve durant toutes ces années.

2.2 Les évolutions au fil du temps

L'univers des concours a évolué en Suisse depuis la fondation d'European et leur existence s'est aujourd'hui imposée dans bien des communes. Il est devenu plus simple d'accéder à ce genre de procédure de prospection, et pourtant les jeunes concurrents n'ont souvent pas la possibilité de s'affirmer ensuite sur le marché. Le nombre de concours ouverts est aujourd'hui plutôt en régression.

La teneur même des concours a également changé. Quand European a vu le jour, il était alors impératif de trouver des idées innovantes applicables aux projets de construction de logements et l'on accueillait à bras ouverts le souffle nouveau de la jeune génération.

2.3 De nouveaux enjeux

En termes d'aménagement aussi, les enjeux se sont transformés au fil du temps. Les différents thèmes n'exigent pas seulement une approche architecturale, ils supposent bien davantage des collaborations interdisciplinaires entre des équipes émanant si possible de disciplines différentes.

European s'est adapté à cette évolution au travers des thèmes abordés et constitue aujourd'hui un creuset propice aux innovations.

Comme mentionné au départ, un groupe de travail s'emploie à adapter les concours European existants aux besoins actuels. Les réactions communiquées au groupe de travail par les jeunes architectes indiquent clairement que la possibilité d'élaborer une idée singulièrement innovante est ce qui les motive en premier lieu à vouloir participer au concours. La libre pensée est au premier plan. European offre en outre une plate-forme où peuvent s'échanger de telles idées à l'échelle internationale.

Voilà ce que met en évidence le dernier concours en date, European 14 :

En s'emparant du thème « Villes productives », European s'engage sur une voie très actuelle qui sera poursuivie pour la 15^{ème} édition à venir, également placée sous le thème « Villes productives 2 ».

2.4 Ce qui peut être envisagé pour l'avenir

- Ouverture organisationnelle
Une ouverture organisationnelle s'entend dans le sens d'une intégration plus étroite des organisations et partenaires de projet. Ils seront au contact direct des représentants de la Confédération, des cantons et des communes, des promoteurs, des propriétaires des sites, etc. qui connaissent les thématiques et les sites nécessitant des solutions.
- Focalisation sur le concours d'idées
European est d'ores et déjà un creuset dans lequel se forge l'innovation. Le concours d'idées y aura une place encore plus centrale à l'avenir. La question du caractère réalisable y sera secondaire. Les idées émanant des concours European doivent alimenter la discussion sur les questions d'aménagement, nourrir workshops et débats. Les contributions au concours conservent leur influence au niveau

stratégique, et peuvent se traduire par des approches et impulsions déterminantes pour le développement urbain du fait de leur totale indépendance sur le plan politique.

- **Financement des procédures**
Comparé à un concours d'idées ordinaire, les prix attribués peuvent paraître plus modestes. Les ressources requises doivent être essentiellement d'ordre stratégique, et les communes, par conséquent, s'engageront plus facilement. Plusieurs communes, même à l'échelle de plusieurs régions, peuvent cependant se saisir de certains thèmes conjointement. Cela peut éveiller l'intérêt de toute la suisse.
- **Réseau**
Un financement de l'organisation devrait être assuré à plus long terme par le biais d'un réseau efficace de différents partenaires.
Outre la circulation de l'information entre professionnels de la conception, le réseau doit également permettre la communication entre les administrations et les investisseurs.

2.5 Les avantages d'Europan pour les partenaires

Europan restera une plate-forme d'échange d'idées favorable à la discussion, à la réflexion et à l'innovation et continuera, par la formulation de visions nouvelles, à encourager le débat entre les différents acteurs intervenant au niveau de l'aménagement, de la politique et des investissements. La complexité du développement y gagnera en ressources et réflexions innovantes.

- Etude des problématiques au niveau européen et approches innovantes par de jeunes équipes pluridisciplinaires et internationales.
- L'expérience a déjà montré que l'indépendance peut aider à débloquent des situations d'impasse.
- Une étude des problématiques de développement à la lumière des concours d'idées European offre une alternative moins coûteuse aux concours officiels, le cercle des concurrents s'étendant de surcroît à l'échelle européenne.
- En plus d'avoir accès aux solutions proposées par les équipes, nos partenaires bénéficient également de l'envergure européenne des plates-formes d'échanges entre les différentes villes participantes et, par là même, d'un effet de réseau inestimable.

3. Comment attirer les jeunes architectes et les sponsors ?

Au-delà de la viabilité économique, European Suisse doit susciter l'intérêt de :

1. Jeunes architectes & planificateurs d'autres disciplines intéressés à participer aux futures éditions du concours (actuellement la participation est très faible, ce qui n'encourage pas les sponsors à soutenir l'avenir d'Europan).
2. Motiver partenaires/sponsors à soutenir l'avenir d'Europan (actuellement, la visibilité des partenaires se réduit pratiquement à l'Assemblée générale annuelle).
3. Les résultats doivent attirer l'intérêt d'un public large.

Pour garantir l'intérêt des participants, plusieurs mesures sont envisageables :

- a. Organiser un débat immédiatement après les résultats, pour que les équipes primées puissent expliquer plus en détail leurs projets et débattre la faisabilité/avenir du périmètre d'étude avec l'ensemble des acteurs impliqués.
- b. Intégrer les lauréats dans les démarches participatives entreprises par les sites.
- c. Proposer aux lauréats de figurer comme membres du jury des prochaines éditions.
- d. Inclure les équipes primées dans un « pool de lauréats » au service des institutions publiques ou privées plus importantes de Suisse. Ces dernières feraient office de « club de parrains » à l'image de l'Album des Jeunes Architectes & paysagistes (AJAP) en France.
- e. Diffuser le travail des lauréats/primés en présentant leurs activités/projets/réalisations autres à European, à travers des entretiens et/ou publications web et/ou articles de presse.

Pour attirer et rendre visible le soutien des partenaires/sponsors :

- a. Organiser un grand événement « Europan Suisse » tous les deux ans (après l'annonce des résultats) en invitant tous les partenaires/sponsors ainsi que les futures villes/communes/cantons potentiellement candidats/es aux prochaines éditions d'Europan. Lors de l'événement, les partenaires sont invités à présenter des thématiques de leurs choix. Aussi, les futures villes peuvent exposer leurs problématiques pour envisager une future participation au concours. Il s'agirait d'un événement bisannuel pour porter Europan à la tête du débat urbain dans les thématiques d'aménagement du territoire, logements, etc.
- b. Lancer un appel à candidature pour la rédaction d'articles en lien aux thématiques bisannuelles traitées par Europan. Ces articles pourraient ensuite être regroupés dans une publication (revue) présentée lors de l'événement bisannuel d'Europan.
- c. Publier régulièrement sur le site d'Europan, des articles/informations/news de nos partenaires/sponsors.

4. Participation des membres du comité à Europan Europe

Il est important de développer les liens directs entre les membres du comité d'Europan Suisse et Europan Europe. De même, les liens entre nos partenaires et Europan Europe doivent être créés, de manière à ce qu'ils puissent aussi comprendre et influencer le choix des thématiques d'Europan Europe. Cela correspond d'ailleurs à leurs demandes exprimées lors de nos rencontres.

Mesures à prendre :

- a. Désigner un membre du comité et un suppléant pour participer aux échanges et assurer le lien avec Europan Europe ;
- b. Charge à lui de diffuser l'information des comités, réflexions et réunions organisées à l'échelle d'Europan Europe au comité et aux partenaires ;
- c. Inviter largement les membres d'Europan Suisse et les partenaires aux événements d'échelle européenne ;
- d. Assurer/relayer l'information de ces événements nationaux et internationaux dans les supports de diffusion professionnels.

5. Conclusion

Grâce à une dizaine de séances de travail et à l'activation des réseaux de tous les membres du GT, nous avons acquis par ce travail collectif la conviction qu'il y avait un avenir pour Europan Suisse, et par là au concours d'idées multidisciplinaire pour les jeunes planificateurs.

Pour cela, il est notamment nécessaire de :

- mettre sur pied la table ronde du 27 juin 2018 avec d'éventuels partenaires ;
- continuer à réseauter, de manière à élargir le cercle de partenaires ;
- poursuivre les réflexions et actions sur le recrutement de nouveaux membres, individuels et collectifs ;
- poursuivre les réflexions sur l'organisation et la gouvernance ;
- constituer une « Commission Avenir Europan Suisse » conformément à l'art. 7.1 de nos statuts ;
- confier un mandat d'un an à la Commission ;
- confier un budget de fonctionnement à la Commission.

Europan en 10 points

Base de discussion du groupe de travail EUROPAN Suisse

1. Europan s'adresse aux jeunes concepteurs actifs dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire, de l'architecture paysagère et autres branches liées à notre environnement naturel ou bâti.
2. Europan est un appel à idées répondant aux enjeux de notre époque en rapport avec l'aménagement de notre cadre de vie (... dans le cadre du processus de rénovation urbaine).
3. Europan est une fédération européenne d'entités nationales organisant des concours de projets sur un thème commun simultanément dans plusieurs pays. Priorité y est donnée à l'innovation et à la créativité des jeunes concepteurs. Une importance particulière est accordée à la collaboration interdisciplinaire.
4. Le règlement et les modalités d'attribution des prix sont identiques pour tous les concours d'idées. Ces concours sont ouverts, publics, anonymes et européens. Les concurrents peuvent s'inscrire librement dans le pays de leur choix.
5. Un ensemble de sites urbains, assortis d'une problématique d'aménagement concrète, est proposé aux concurrents dans différentes villes européennes.
6. Les projets présentés doivent satisfaire deux critères essentiels :
 - une réflexion stratégique globale tenant compte de la problématique du concours, des spécificités urbaines ou paysagères et des enjeux particuliers qu'elles soulèvent, le tout à l'échelle du site retenu ;
 - un avant-projet à développer dans la perspective d'une réalisation concrète.
7. Dans chaque pays, un jury national apprécie les différents projets. Au niveau européen, une commission consultative évalue ensuite les projets présélectionnés.
8. Chaque jury d'un concours national désigne des lauréats et des mentionnés auxquels des prix sont attribués.
9. Les organisateurs s'efforcent d'apporter leur soutien aux équipes primées dans l'objectif de les maintenir associées à la suite des opérations pour qu'elles se familiarisent avec les processus et modes opératoires intervenant au niveau des différentes instances publiques.
10. Les projets primés sont exposés et publiés.

Table ronde du 27.6.2018 à Berne | Résumé | 8.7.2018, Margarete (MvL)

Légende	ES	European Schweiz / Suisse
	EEU	European Europa
	EspSu	EspaceSuisse (anciennement VLP-ASPAN, renommé le 29.6.18)
	AG ES	Groupe de travail European Suisse
Présents	ARE	Regina Gilgen (Projet de territoire Suisse), Josianne Maury
	EspSu	Heidi Haag
	WBO	Felix Walder
	BSA	Caspar Schärer, Jürg Bart
	AG ES	Jürg Bart, Jürg Capol, Isabel Girault, Olivier Neuhaus, Yony Santos, Barbara Stettler, David Vigolo
Modération		Margarete von Lupin

Document de travail interne. Veuillez le traiter de manière strictement confidentielle.

Enquête : renouvellement de produit des concours European Suisse

Résultats : les concours d'European Suisse nécessitent...

1	Thèmes suisses	2
2	Pertinence à l'échelle de la Suisse et protectorat de rayonnement national.....	3
3	Communication permanente, relations publiques différenciées, renouvellement des thèmes	3
4	Proximité des acteurs, communication adaptée	4
5	Audace pour utiliser une plateforme / un espace de communication dérangeant (non reliés aux intérêts).....	4
6	Soutien adéquat en faveur des jeunes architectes	5
7	Professionnalisation de l'organisation.....	5
8	Modèle commercial indépendant et prospère	6
9	Adaptation des dispositions des concours	7

Les domaines mentionnés sont interdépendants.

1 Thèmes suisses

1.1 Critique / problème

- ARE, BSA, EspSu, SIA, WBO :
- Les sujets définis par EEU pour l'ensemble du concours et pour tous les pays partenaires ne sont pas directement applicables en Suisse. Les sujets exprimés aux Suisses ne rencontrent que peu ou pas de résonance.
 - D'autre part, les propriétaires de sites doivent résoudre leurs propres problèmes, peu évoqués.
 - Le résultat de ES n'est pas clair. Les maîtres d'ouvrage potentiels ne savent pas ce qu'ils vont obtenir.
 - Les petites communes ne comprennent pas pourquoi elles doivent dépenser de l'argent pour une réflexion qui prend deux ans.
 - ES ne demande ni aux communes, ni aux agglomérations, ni aux cantons, ni à la Confédération où le bât blesse précisément.
 - Souvent, les sujets du concours ne sont pas adaptés aux lieux
 - ES agit comme l'organisme qui énonce et non pas comme celui qui pose des questions.
 - ES n'examine pas les problèmes de manière précise.

1.2 Tâches futures : ES = DEVOIRS

- ES devrait assumer le rôle du traducteur : il s'agit pour lui d'adapter le sujet européen pour la Suisse pour chaque concours en le formulant explicitement par rapport aux besoins spécifiques de la Suisse, peut-être même en tenant compte de chaque lieu.
- Objectif : les maîtres d'ouvrage potentiels pourront utiliser le concours de manière thématique, les participants reconnaîtront son utilité spécifique.
- ARE peut également s'imaginer une variante orientée sur l'aspect scientifique. ES recherche des emplacements pour un examen adapté en fonction des sujets abordés. Le concours porterait sur une interrogation (le paiement des frais reste cependant incertain).
- Écouter au lieu d'énoncer : ES devrait inverser la direction de la communication en transformant les annonces en questions.
- L'intérêt principal de ES devrait consister à générer du savoir pour la Suisse en exploitant l'instrument que représentent les concours de EEUD (donc ne pas se contenter d'exécuter le concours en Suisse également).
- ES devrait évoluer de manière à détecter les problèmes et aussi pouvoir déceler les raisons de ces problèmes.
- ES devrait développer des connaissances qui occupent réellement les communes, les cantons et la Confédération. ES pourrait déceler les incohérences.

1.3 À réaliser par ES

- Pour connaître les thèmes suisses sensibles, ES devrait conduire de brèves enquêtes dans les bureaux à tous les niveaux politiques (autorités fédérales, cantonales, communales) ainsi qu'auprès des promoteurs et des associations.
- Un intérêt pour les études groupées devrait être identifié au niveau fédéral (1.2).

Thèmes ARE

- Prévisions générales et évaluations d'impact
- Sensibilisation des architectes et du public à la complexité des problèmes existants et de ceux auxquels il faut s'attendre à l'avenir.
 - Pays, villes, zones rurales
 - Développement durable
 - Exploitation des terrains
 - Densification interne
 - Interrogations au sujet des droits, des lois et des règlements
 - Infrastructure
 - Planification du trafic
 - Effets et potentiels de la numérisation dans les espaces
 - Outils de planification
 - Liens thématiques tels que les espaces et les infrastructures, le paysage, la densification
 - Espace multifonctionnel
 - Effets urbains, infrastructurels et architecturaux de l'évolution démographique
 - Connexions européennes
 - Paysages et conventions européennes
 - Tendances de fond, applicables aux espaces communs

Thèmes EspSu

- Petites communes dont les centres des villages se détériorent mais sont dignes de protection.
- Communes envisageables en tant que groupes de participants.
- Les énoncés des problèmes sont concrets : vallée, montagne, place du village, trafic, etc.
- Les zones rurales sont souvent et délibérément oubliées.

2 Pertinence à l'échelle de la Suisse et protectorat de rayonnement national

2.1 Critique / problème

- ARE, BSA, EspSu, SIA, WBO :
- Les résultats du concours ES restent locaux et spécifiques à l'emplacement.
 - Ils ne fournissent pas de transmission ni d'inspiration à l'échelle nationale. La transférabilité nationale fait défaut dans les concours ES.
 - ES manque du recul nécessaire pour évaluer et communiquer les résultats du concours.

2.2 Tâches futures : ES = DEVOIRS

- ES a besoin de toute urgence d'une signification et d'un rayonnement identitaires propre à la Suisse, et ceci à l'échelle nationale.
- ES devrait établir un transfert interrégional en matière de langue, de contenu et de communication.
- De même que les thèmes, les résultats doivent être pertinents pour l'ensemble de la Suisse.

2.3 À réaliser par ES

- ES a besoin d'un soutien national adapté.
- BSA recommande la recherche d'un parrain reconnu au niveau national, que ce soit un organisme fédéral ou une société de rayonnement national.

3 Communication permanente, relations publiques différenciées, renouvellement des thèmes

3.1 Critique / problème

- BSA, WBO :
- La communication de ES ne se réfère qu'aux étapes du concours.
 - Les propositions qui ont été émises sont en train de croupir dans les tiroirs de ES. Elles n'obtiennent une attention absolue que lors d'importantes discussions créatives du jury.
 - Cela dégrade le potentiel de discussion publique.
 - Les propositions de concours sont inutilisables par le public sans commentaires interprétatifs.

BSA, ARE, WBO :

- Les propositions changeantes sont des processus fastidieux. ES reste absent au niveau du contenu.
- ES ne poursuit ni le développement des processus très convoités par le public, ni la communication.

3.2 Tâches futures : ES = DEVOIRS

- ES devrait alimenter des sujets en permanence dans tous les médias et sur tous les canaux et prévoir des discussions.
- ES devrait donner une véritable impulsion dans toute la Suisse en matière de thèmes.
- ES devrait continuer à relever les thèmes et les suggestions évoqués lors des concours.
- Les résultats des concours ainsi que les architectes devraient toujours rester présents.
- Devise : utiliser ce qui est disponible en permanence, implémenter, exploiter.
- Tenir compte de l'importance des résultats des concours en termes de politique quotidienne, politique de développement, urbanisme, architecture, aspect sociaux, aspects environnementaux, aspects culturels, aspects économiques, etc.
- Surmonter les phases purement compétitives (durée, contenu).
- Dynamique, flexible, non conventionnel, spontané, ingénieux, proche des événements, communiquant au sujet de la politique quotidienne.
- ES doit faire fonctionner la communication ainsi que les processus. Cela est utile à la promotion des architectes, des maîtres d'ouvrage, des contributeurs.

3.3 À réaliser par ES

- Repenser : demander plutôt que d'affirmer.
- Conception d'une stratégie de communication polyvalente, multisectorielle et complète.
- Il est urgent que ES mette en place et occupe un centre de communication axé sur les contenus ainsi que tous les médias.
- Inclusion de tous les médias
- ES devrait communiquer avec la même intensité dans les quatre régions linguistiques et dans tous les cantons.

4 Proximité des acteurs, communication adaptée

4.1 Critique / problème

- ARE, BSA, EspSu, SIA, WBO :
- Pour les acteurs (cantons, communes, habitants, presse, etc.) ni les thèmes (1.1), désignations, processus, ni les résultats de concours (rapports de jury, présentations, célébrations) ne sont compris ou compréhensibles en matière de contenu.
 - Jargon technique dominant, arabesques, formules vides de sens ainsi que généralisations sont fastidieuses à la lecture des textes ES.
 - À chaque étape, les acteurs sont débordés en termes de langue et de contenu.
 - Les associations et services ne peuvent pas motiver les participants à faire office de propagateurs car les langues appropriées, compréhensibles, font défaut.

4.2 Tâches futures : ES = DEVOIRS

- La communication ES doit être formulée et conçue de façon à pouvoir être multipliée.
- ES devrait communiquer en différentes langues afin de pouvoir s'adresser aux acteurs de manière différente et adaptée.
- Le trilinguisme et les allocutions dans les différentes régions linguistiques en font partie.

4.3 À réaliser par ES

- ES devrait se mettre à la recherche d'exemples de meilleures pratiques.

5 Audace pour utiliser une plateforme / un espace de communication dérangeant (non reliés aux intérêts)

5.1 Critique / problème

- BSA, WBO :
- ES se révèle trop peu envers le grand public comme perturbateur de groupes professionnels affiliés aux autorités, à l'architecture et à l'urbanisme.
 - Les images transmissibles devraient être utilisées de manière efficace dans les médias afin de réveiller l'opinion publique, de discuter des utopies ou des expériences. ES porte atteinte à son potentiel.
 - ES manque d'audace pour réaliser une performance marquée, n'assume pas son rôle.

5.2 Tâches futures : ES = DEVOIRS

- ES devrait accepter et assumer le rôle d'instigateur d'une plateforme qui remet en question.
- En raison de son indépendance organisationnelle, ES est prédestiné à agir en tant qu'initiateur de thèmes aptes à être délibérés et dignes d'être abordés.
- ES devrait faire face à la controverse et la renforcer, communiquer de manière indépendante. Les fonctionnaires et les architectes ne sont pas en mesure de le faire à cause des engagements auxquels ils sont liés.
- ES devrait se montrer provocateur et sonder les limites.
- ES prétend aborder régulièrement des sujets du fonds ES (public national, associations, universités, offices).

5.3 À réaliser par ES

- ES doit fournir un effort envers le personnel controversé au niveau national.
- Une stratégie de communication évocatrice de controverse devrait s'avérer plaisante et agréable car elle relève du défi.
- La perturbation devrait favoriser l'inspiration et les aperçus au-delà du cadre imposé.
- Pratiquer l'humour et l'autocritique.
- Exercer son argumentaire.

6 Soutien adéquat en faveur des jeunes architectes

6.1 Critique / problème

BSA, SIA :

- Les architectes participant aux concours ES construisent rarement.
- Ils conçoivent les idées, les concepts, parfois même le programme.
- Cela constitue en partie une perte de temps élevée.
- Cependant, le rendement, les avantages et l'utilité d'une participation semblent dérisoires à de nombreux architectes. L'opinion d'une participation qui n'en vaut pas la peine est répandue.
- Les concours ES suscitent les moqueries même parmi les jeunes architectes. ES a une réputation déplorable.
- BSA souhaiterait soutenir ES financièrement à l'avenir seulement si la forme de soutien aux architectes est affinée, clarifiée et rendue attrayante.
- EEU est un tiers indolent qui agit statistiquement suivant un schéma ancien.

6.2 Tâches futures : ES = DEVOIRS

- European pourrait prévoir une partie du budget pour une visibilité au moins nationale, voire internationale, des architectes.
- Cela pourrait éventuellement avoir lieu sous la forme d'un événement.
- ES devrait présenter les résultats de manière exportable.
- ES en tant que pur concours d'idées ne devrait pas faire de promesses de mise en œuvre.
- ES devrait réviser les avantages que comporte la participation à un concours d'idées.
- ES ne peut pas promettre la mise en œuvre de propositions, mais devrait toutefois envisager de plus en plus d'activités qui lui sont propres et lui permettent de prendre des engagements lors d'appel d'offres.
- ES devrait se démarquer de la faiblesse d'EEU et faire preuve de souplesse dans son comportement.

6.3 À réaliser par ES

- Afin de déterminer la nécessité de prendre des mesures en faveur des jeunes architectes, ES devrait questionner des jeunes qui ont été sacrés lauréats suisses du concours et leur demander ce qui peut être entrepris pour les soutenir à l'exception de la construction.
- Réviser les engagements des maîtres d'ouvrage, élaborer les prestations de services de ES en faveur des architectes.
- Qu'offre ES aux architectes, qu'est-ce que cet organisme n'offre pas ?

7 Professionnalisation de l'organisation

7.1 Critique / problème

ARE, BSA, SIA, BWO :

- Le programme et le profil ES semblent peu professionnels, diffus.
- Le conseil d'administration de BSA requiert la révision du profil ES, ainsi que de l'organisme ES pour un éventuel support d'ES.
- ES est perçu comme un organisme romand.
- Les membres du comité ES n'ont eu la responsabilité d'aucune tâche jusqu'à présent. Il en résulte une faiblesse d'ES.

7.2 Tâches futures : ES = DEVOIRS

- ES doit retravailler les avantages que représente la participation à un concours d'idées.
- Il devrait accentuer la réorientation, élargir la structure organisationnelle.
- Les membres du comité ES doivent accomplir des tâches (rémunérées).
- La direction ES doit engager une personnalité trilingue.

7.3 À réaliser par ES

- ARE recommande de rechercher des canaux, des programmes et des synergies avec la Confédération.
- Considérer également l'office fédéral de l'environnement.
- Restructurer l'organisation ES.

8 Modèle commercial indépendant et prospère

8.1 Critique / problème

ARE, EuSu, SIA, WBO :

- Les questions financières ne sont généralement plus abordées. ES doit devenir autonome. Après une révision de l'offre, la participation augmenterait et aucun soutien ne serait plus nécessaire.
- L'offre n'est pas attrayante.

8.2 Tâches futures : ES = DEVOIRS

- ES devrait affiner son offre dans le sens évoqué ci-dessus.
- Si ces mesures conduisent au succès, la demande devrait augmenter. ES pourrait s'autofinancer.
- Cette nouvelle tentative démontrerait si le modèle commercial est renouvelable et viable.

8.3 À réaliser par ES

- Paiements anticipés pour la collecte de fonds nécessaires à la mise en œuvre du catalogue de mesures.
- Décision d'affiner le profil.
- Accord et coopération avec le président actuel.
- Allocutions personnelles et prise de contact.

Interne – confidentiel

9 Adaptation des dispositions des concours

9.1 Critique / problème

ARE

- La multidisciplinarité fait partie des impératifs actuels, les tâches deviennent plus complexes. Cependant, la multidisciplinarité envisagée par ES est rarement mise en œuvre. Pour ARE, il faut en faire une condition.
- Les propositions d'ES semblent parfois trop lourdes en matière d'architecture.
- Seule une approche globale des problèmes est intéressante.

9.2 Tâches futures : ES = DEVOIRS

- ARE : la multidisciplinarité est la condition concurrentielle indéniable. Il y a suffisamment de propositions et de procédures complexes.
- ARE : ES devrait formuler les thèmes traduits pour la Suisse de manière complexe et complète.
- ES devrait souligner et exposer le caractère de laboratoire.

9.3 À réaliser par ES

En faveur d'une augmentation de l'attractivité de l'offre :

- Révision des dispositions pour les architectes et les maîtres de travail, si possible selon les propositions citées précédemment.

Interne - confidentiel